



TENNIS CLUB DES ARQUEBUSIERS

Secrétariat: 142, Val Ste Croix / L-1370 Luxembourg
Email : info@tca.lu – Internet : www.tca.lu

Assemblée générale du 17 décembre 2021

Conseil d'administration :

Présents : M. SCHNEIDER K., président ; M. RETTER, vice-président; MM. NEY, secrétaire et trésorier; BECKER, DOCHEN, FONTANAROSA, HORMSANS J., Mme THOLL, membres ; Mme BERNA, commissaire aux comptes.

Excusés : MM. LECONTE, vice-président ; DE BOURCY et FORSINGDAL, Mme HORMSANS K., MM. SCHAUL et SCHETTLE, membres.

Assistent : 25 membres et 12 membres par procuration.

L'Assemblée,

1) Allocution du président

entend son président Kik SCHNEIDER souhaitant la bienvenue aux membres présents;

l'entend encore remerciant les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du club pour leur engagement dans l'intérêt du club pendant cet exercice difficile;

l'entend finalement remerciant Annick MARINGER et Charles SCHNEIDER, membres sortants, qui ont décidé de ne plus représenter leur candidature pour le nouveau conseil d'administration ;

2) Rapport d'activités du secrétaire

entend ensuite son secrétaire Marc NEY passant en revue les activités du club pendant la saison écoulée en invoquant notamment : les réunions et le fonctionnement du conseil d'administration, les bonnes performances sportives



de ses licenciés en championnats individuels et au Masters , de ses équipes en championnat Interclubs et notamment celle de l'équipe Seniors Dames, le fonctionnement et l'occupation des deux halles et des courts extérieurs, l'école de tennis et les stages ainsi que les futurs projets ;

l'entend encore remerciant les sponsors du club et notamment la Ville de Luxembourg et le Ministère des Sports pour leur soutien logistique et financier ;

3) Rapport du trésorier

entend ensuite son trésorier en ses explications sur le compte d'exploitation du club, clôturé au 30 septembre de l'année en cours;

que l'exercice 2020/2021 fut pour le TCA une fois de plus une bonne année sur le plan financier ;

puis l'entend passer en revue les chiffres-clés du compte en soulignant notamment que les recettes de nos deux halles constituent toujours la pièce maîtresse de nos revenus ; que les recettes des abonnements sur les courts extérieurs ont pu être doublées suite à l'introduction du système de la balle jaune; que les frais de personnel constituent toujours le plus important poste de nos dépenses et représentent 63% de nos frais ;

que finalement les charges clôturent par un total de 1.308.596 € et les produits par un total de 1.397.033 € soit un résultat positif de 88.437 € ;

que le bilan clôture à un total de 3.231.517,37 € ;

4) Rapport du commissaire aux comptes

prend acte que le commissaire aux comptes Danièle BERNA a procédé à la vérification des comptes en concluant de la manière suivante :

« Sur base des documents soumis et des informations reçues, je suis d'avis que les chiffres repris dans les comptes reflètent la situation financière du club.



Les comptes annuels de l'exercice 2020/2021 présentent :

Un total actif de bilan de: 3.231.517,37 € et un bénéfice de: 88.436,88 €.

Par conséquent je propose à l'Assemblée générale de donner décharge au trésorier».

5) Décharge à donner au trésorier

Prend acte que les comptes de l'exercice 2020/2021 sont approuvés par l'assemblée et que décharge est donnée au trésorier;

6) Décharge à donner au commissaire aux comptes

Prend acte que décharge est donnée au commissaire aux comptes ;

7) Décharge à donner aux administrateurs

Prend acte que décharge est donnée aux administrateurs ;

8) Budget 2022

Prend note des explications de son président relatives aux recettes et dépenses prévues pour la saison 2021/2022;

Qu'il a été décidé de proposer un budget-programme conservateur pour l'exercice à venir alors que la situation de pandémie nous oblige toujours à envisager un avenir plutôt incertain ;

Que le projet de budget prévoit des recettes pour les halles de 140.000 €, de 975.000 € pour les cours de tennis et les stages, de 90.000 € pour le sponsoring/subventions/publicité, de 10.000 € pour les cotisations membres, de 40.000 € pour les abonnements d'été et de 50.000 pour les réservations ponctuelles ;



des comptes négatifs pour les frais de personnel de 900.000 €, les interclubs/coupe de 65.000 €, de 11.000 € pour les frais de la FLT, de 50.000 € pour l'entretien de nos installations et de 50.000 € pour les tournois et stages à l'étranger, qu'une provision de 50.000 € est prévue pour le projet d'agrandissement de nos installations ;

qu'en déduisant les bourses prévues pour les jeunes à hauteur de 50.000 € le compte final devrait clôturer par un bénéfice de 50.000 € ;

9) Elections statutaires

Prend acte que les membres suivants sont élus, pour une durée de deux ans, en conformité avec l'article 17 des statuts :

Par ordre alphabétique : BECKER Michael, DE BOURCY Alain, DOCHEN Pierre, FORSINGDAL Mattias, FONTANAROSA Antonio, HORSMANS Jos, HORSMANS Kelly, LECONTE Henri, NEY Marc, RETTER Paul, SCHAUL Pascal, SCHETTLE Armand, SCHNEIDER Kik, THOLL Inès.

Est élu commissaire aux comptes, pour une durée de deux ans, en conformité avec l'article 22 des statuts :

BERNA Danièle.

8) Divers

que personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 19.45 heures.

Pour le conseil d'administration,

***Le Président,
Kik SCHNEIDER***

***Le secrétaire,
Marc NEY***